



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 31

Novembre 2016

Hommage à Gilles BRESSON

(Extraits de l'éloge funèbre prononcé par Monsieur le Maire au cimetière)
(Décédé brutalement d'un malaise cardiaque dimanche 30 octobre 2016 à 68 ans)

Mes premières pensées vont vers les proches de Gilles ; nous avons perdu quelqu'un de précieux...

Gilles était élu de la commune depuis 2008. Gilles était quelqu'un que j'appréciais, aussi lorsque j'ai voulu monter une liste aux municipales, c'est naturellement que je lui ai demandé s'il voulait venir. Bien sûr personne n'est parfait, mais ses qualités étaient, pour moi, de beaucoup supérieures à d'éventuels défauts. J'aimais sa franchise, quand il avait quelque chose à dire il le disait. S'il entendait quelque chose qui ne lui allait pas concernant la commune, il venait m'en parler directement pour vérifier si c'était vrai ou pas. Et au pays des rumeurs c'est une qualité précieuse. Gilles avait le sens du service pour la commune. Il répondait présent pour s'occuper du matériel, du marché, de Parrot, etc... Il représentait la commune dans des instances comme le SIEG et la Défense, à Clermont ; au sein de la future grande communauté de communes, dans les divers ateliers qui ont eu lieu ; lors des rencontres avec les élus de la Com Com actuelle, etc. D'ailleurs hier, au carrefour des élus à Clermont, en fin d'après-midi, plusieurs élus m'ont parlé de lui : souriant, dévoué, avec des idées arrêtées mais avec qui on pouvait discuter. Gilles avait aussi le sens pratique et je regrette de ne pas avoir eu le temps de faire avec lui les abreuvoirs en bois creusé comme son père les faisait.



Une mort subite nous rappelle notre petitesse et le temps limité de notre vie. Elle nous invite à chercher constamment une relation apaisée avec tous ceux que nous côtoyons et à profiter de tous les moments que nous passons ensemble. Je sais bien qu'il y a des haines, à présent complètement irrationnelles, sur cette commune mais je crois encore que chaque être humain, que chacun d'entre nous, quel qu'il soit, a en lui la capacité d'évoluer.

J'essaie de remercier régulièrement les personnes pour ce qu'elles font, je l'ai bien sûr fait souvent pour Gilles parce qu'il venait souvent m'aider dans les chantiers pour la commune. Mais ce n'est pas quelqu'un qui montait sur scène, aussi peu d'entre vous m'ont entendu le remercier. Au nom de la Commune d'Anzat le Luguet, au nom du Conseil Municipal, je redis publiquement ce que je lui disais : **Merci à Gilles Bresson** pour son service et ce qu'il a apporté à l'ensemble de la commune au cours de ses différents mandats et des différentes responsabilités qu'il a exercées.

LE MOT DU MAIRE

Les derniers jours de l'automne sont arrivés sur la commune et traditionnellement certains humains en profitent pour se morfondre et bien sûr répandre autour d'eux leur vision défaitiste : c'était mieux avant, rien ne va plus, on coule... Pas de panique c'est une attitude normale, c'est la période qui veut cela. L'humain fait partie du règne animal et comme pour certains animaux, les derniers jours de l'automne sont la fin d'une vie avant de passer à une période d'hibernation, qui peut être envisagée comme une mort.

Il y a quelques temps j'entendais un Monsieur de 93 ans qui parlait de la jeunesse et qui, lui, se trouvait jeune en expliquant que la jeunesse comme la vieillesse c'est surtout un état d'esprit. Bien sûr, le corps n'est plus le même mais la tête (lorsqu'elle fonctionne encore) permet de rester jeune, c'est-à-dire de voir l'avenir en positif en faisant des projets, en se mettant en marche pour les réaliser et en participant à l'évolution de la société. Aussi, ajoutait-il, il y a des jeunes de corps qui sont en réalité

des vieillards. Nous le savons tous, la population française vieillit physiquement, c'est comme ça. Mais ce qui est plus grave, c'est qu'une partie non négligeable de cette population semble aussi vieillir dans sa tête. Et bien sûr, ces vieux-là il y en a partout, d'où une morosité ambiante.

Avez-vous remarqué qu'un chien mort n'aboie plus ? Avez-vous remarqué qu'une branche morte ne se plie plus ? Bref avez-vous remarqué qu'un corps mort ne bouge plus ? La différence entre la vie et la mort c'est le mouvement. C'est le propre d'une société morte que de ne pas supporter l'évolution.

En ces derniers jours d'automne certains sont déjà morts et ils ne supportent plus rien... Tant pis pour eux !

Pour les vivants, les jeunes dont fait partie le Monsieur de 93 ans, voici quelques indications : depuis l'été 2014, il y a eu le renouvellement du bar-restaurant et de la boulangerie, l'installation de nouveaux habitants, la reprise du marché de l'immobilier sur la commune, la remontée du nombre de randonneurs et de visiteurs sur la commune, des conférences, des expositions, des concerts, des sorties à thème, les marchés nocturnes, les marchés d'hiver, l'augmentation du nombre des associations et des activités associatives : merci aux membres de ces associations, les baux qui ont été signés, l'attribution de terres à ceux qui les demandaient, la relance de la zone nordique, la restauration du patrimoine, les 17,5 kilomètres de routes goudronnées, la réouverture de chemins, l'entretien des forêts, etc.. Et ce n'est pas fini ! Merci à tous ceux qui ont contribué et qui contribuent à cette vie.(Voir annexe)

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). **Du 28 Octobre 2016.**

➤ **Taxe de séjour :**

Afin d'anticiper, les huit communautés de communes actuelles qui s'organisent actuellement pour devenir une seule communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017 ont délibéré sur des tarifs harmonisés prenant en compte la réforme. La commune est concernée par la taxe séjour pour le gîte de Vins Haut et les chambres d'hôte, qui est fixée à 0.65 € par nuitée et par personne.

➤ **Subvention aux associations :**

L'attribution des subventions aux associations est reportée à une séance ultérieure. Le maire va faire parvenir aux associations qui ont adressé des demandes de subvention un formulaire à compléter.

➤ **Numérotation et noms des rues :**

La poste demande à ce que les habitations d'Anzat, d'Apcher et du Luguët soient identifiées avec des noms de rue et des numéros. Le CM décidera lors d'une prochaine réunion.

➤ **Archives**

La Commune d'Anzat le Luguët a en sa possession des archives qui ne sont pas actuellement stockées dans un lieu adapté.

Le Conseil Municipal décide de confier les archives de la commune aux archives départementales.

➤ **Formation**

Une formation damage est proposée par l'association Nordic France. En vue de l'ouverture de la station de Parrot, il serait opportun que des personnes de la commune suivent cette formation afin de pouvoir utiliser la dameuse de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose à M. Alain Bapt, élu, et M. David Varennes de suivre cette formation de dameur. La prise en charge de la commune pour les frais sera d'un montant de 1200 €.

➤ **Embauche d'une personne pour la station de Parrot**

La Station Nordique de Parrot devrait ouvrir en décembre, l'embauche d'une personne pour accueillir les clients, louer les skis et promouvoir le site semble indispensable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de créer un poste à temps partiel de 20 heures pour une durée de six mois, à compter du 1 décembre 2016.
- de proposer ce poste à Monsieur Patrice Charroin.

➤ **Embauche d'un employé communal :**

Le conseil municipal, décide d'embaucher comme employé municipal M. David Varennes, pour une durée de six mois à compter du 1 décembre 2016, à raison de 20 heures hebdomadaire.

➤ **Questions diverses :**

Cette année le CM décide d'organiser un repas de Noël avec animation pour les plus de 70 ans habitant la commune. Ils pourront être accompagnés. Les accompagnants devront toutefois régler leur repas. (Forfait 15€). Pour les personnes en maison de retraite et les personnes non mobiles, les colis seront conservés.

LES PRIMAIRES DE LA DROITE

Si vous souhaitez voter à la Primaire de la droite et du centre pour désigner le candidat à l'élection présidentielle de 2017 votre bureau de vote est :

MAIRIE - 4 PLACE JEAN GARNIER 63420 ARDES

Ouvert de 8h à 19h

1er tour : dimanche 20 novembre 2016

2nd tour : dimanche 27 novembre 2016

Le jour du vote, vous devez :

- Présenter une **pièce d'identité**
- Verser une participation aux frais d'organisation de **2€**
- **Signer la Charte de l'alternance** : « *Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France* »

NOVEMBRE 2016

Vendredi 11 Novembre 2016 : Cérémonie aux monuments aux morts pour célébrer la fin de la 1^{ère} guerre mondiale à 11 h.

Dimanche 20 Novembre 2016 : à 10 h 30 l'association sportive d'Anzat organise la troisième édition de « la foulée Anzatoise ». Deux belles courses au cœur du Cézallier 12 km et 21 km.

Inscription sur le site <http://www.asdall-cezallier.club/> ou par téléphone : 06 81 90 45 96 ou 04 73 71 72 25.

DECEMBRE 2016

Pour les manifestations suivantes et à ceux qui n'ont pas de véhicules, la mairie organise un ramassage à domicile. Faites-vous connaître au secrétariat :

N° 04 73 71 74 68.

Dimanche 4 Décembre 2016 : Réunion publique pour l'assainissement et l'aménagement de la commune à 14 h à la salle polyvalente.

Vendredi 23 Décembre 2016 à 12 h repas avec animation offert par la municipalité aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans.

Mardi 27 Décembre 2016 : Marché de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente de 14 h à 18 h.

JANVIER 2017

Samedi 7 Janvier 2017 : Pour fêter la nouvelle année, la mairie vous propose une galette des rois à la salle polyvalente à 14 heures avec animation.

Ce qu'il s'est passé en 2014 sur la commune

Dimanche 11 Mai : 26^{ème} randonnée traditionnelle. (Association)

Mois d'Aout : Exposition «Mines et mineurs, l'antimoine en Cézallier ». (Association)

Mardi 5 aout : Rando-auto patrimoine. (Association)

Marché nocturne : du 8 juillet au 20 août. (Mairie)

Mardi 12 Août au Dimanche 24 : Exposition de photos « Le Cézallier en majesté. (Mairie)

Samedi 23 et Dimanche 24 Août : fête patronale de la Saint Roch. (Association)

Dimanche 21 septembre : journée du patrimoine. (Mairie)

Jedi 9 octobre : Le club l'Age d'or du Cézallier prévoit une sortie. (Association)

Samedi 25 octobre : Conférence sur les templiers. (Mairie)

Dimanche 23 novembre: Course à pied. (Association)

5,6 et 7 Décembre : concentration hivernale de moto. (Association)

Samedi 27 décembre : Marché de la Saint-Sylvestre. (Mairie)

Dimanche 28 décembre : Thé dansant. (Mairie)

Ce qu'il s'est passé en 2015 sur la commune

Samedi 10 janvier : Galette des rois. (Mairie)

Samedi 14 mars : Concours de belote. (Association)

Samedi 18 avril : Conférence sur le loup. (Mairie)

Vendredi 24 Avril : Concert "Aligots Éléments" (Mairie)

Samedi 25 Avril : Inauguration de la salle polyvalente.

Dimanche 26 Avril : Trail « Les sommets d'Anzat ». (Association)

Dimanche 26 Avril : Foire d'Anzat. (Mairie)

Dimanche 3 mai : Randonnée « Fleurs de printemps. (Mairie)

Dimanche 10 mai : 27^{ème} randonnée traditionnelle. (Association)
Dimanche 31 mai : 1^{er} pique-nique de l'estive. (Association)
Samedi 6 juin : Cérémonie au Bosberty avec le ténor Bruno Bonhoure. (Mairie)
Samedi 13 juin : Randonnée au " fil de la Sianne".(Mairie)
Samedi 13 juin : Bal disco.(Association)
Samedi 20 Juin : Journées de l'archéologie. (Mairie)
Marché nocturne : du 7 juillet au 25 août. (Mairie)
Samedi 4 Juillet : Concert pour la nuit des églises. (Mairie)
Du 5 juillet au 31 Août : Exposition de peintures à l'atelier d'Angèle. (Association)
Jeudi 9 juillet : Randonnée découverte de la forêt. (Mairie)
Jeudi 16 Juillet : Sortie avec la LPO. (Mairie)
Samedi 18 Juillet : Randonnée coucher de soleil. (Mairie)
Dimanche 26 Juillet : Animation de l'association "Cultive ton ciel. (Association)
Jeudi 30 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. (Association)
Samedi 1^{er} Août : Nuits des étoiles avec chanteuse. (Mairie).
Le Samedi 8 août : Atelier d'écriture sur le thème des HAIKU japonais. (Mairie)
Dimanche 9 Aout : Visite guidée de la commune (Association)
Samedi 15 Août : Randonnée coucher de soleil. (Mairie)
22 et 23 Août : Fête patronale de la Saint Roch. (Association)
Dimanche 13 septembre : Thé dansant. (Association)
Dimanche 20 Septembre : Journées du patrimoine. (Mairie).
Samedi 3 octobre: Festival « Les Automnales. » Concert. (Mairie)
Dimanche 22 novembre: Trail « Foulée Anzatoise ». (Association)
Le 4,5 et 6 Décembre : Concentration hivernale de moto. (Association)
Samedi 26 décembre: Marché de la St Sylvestre. (Mairie)
Dimanche 27 décembre : Thé dansant à la salle polyvalente. (Mairie)

Ce qu'il s'est passé en 2016 sur la commune
--

Samedi 9 Janvier : Galette des rois. (Mairie)
Samedi 19 mars : Printemps des poètes. (Mairie)
Samedi 26 mars : Concours de belote. (Association)
Dimanche 24 avril : Trail « Les sommets d'Anzat ». (Association)
Dimanche 24 avril : Brocante à la salle polyvalente. (Mairie)
Dimanche 8 mai : Randonnée « Fleurs de printemps ». (Mairie)
Dimanche 15 mai : 28^{ème} randonnée. (Association)
Dimanche 29 Mai : Montée des estives. (Association)
Dimanche 29 Mai : Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun. (Mairie)
Samedi 18 Juin : Journées de l'archéologie. (Mairie)
Samedi 18 juin : Bal disco. (Association)
Jeudi 30 Juin : Marché devant la salle polyvalente. (Mairie)
Samedi 2 Juillet : Concert pour la nuit des églises. (Mairie)
Marché nocturne : du 5 juillet au 23 août. (Mairie)
Mercredi 6 juillet : Randonnée découverte de la forêt. (Mairie)
Du 14 juillet au 28 Août : Exposition de peintures à l'atelier d'Angèle. (Association)
Samedi 23 Juillet : Randonnée coucher de soleil. (Mairie)
Vendredi 29 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. (Association)
Vendredi 5 Août : Nuits des étoiles avec concert. (Mairie)
Samedi 6 août : Atelier d'initiation au Feng Shui. (Mairie)
Dimanche 7 Aout : Visite guidée de la commune. (Association)
Mercredi 10 Août : Projection d'un documentaire sur la vie des sections. (Association)
Vendredi 12 Août : Vernissage en musique à l'atelier d'Angèle. (Association)
Samedi 27 et Dimanche 28 Août : Fête patronale de la Saint Roch. (Association)
Dimanche 18 Septembre : Journées du patrimoine. (Mairie)
Samedi 24 Septembre : Concert « Hiver pool ». (Mairie)
Samedi 1^{er} Octobre 2016 : Concours de belote du 3^{ème} âge. (Association)
Dimanche 9 Octobre 2016 : Thé dansant du comité des fêtes. (Association)
Samedi 15 octobre 2016 : Repas du 3^{ème} âge. (Association)
Samedi 15 octobre 2016 : Bal du comité des fêtes en soirée (Association)

Liste non exhaustive.